

**ADMINISTRATION  
COMMUNALE  
MEIX-DEVANT-VIRTON**

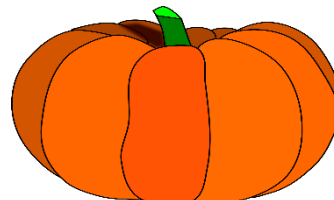


*vous propose*

*pour la journée de congé pédagogique du 20 octobre 2017*

*un VENDREDI RECREATIF*

## **AUTOUR DU POTIRON**



*Lieu : Ecole communale de ROBELMONT, 48/C Rue de la Comète*

### **PROGRAMME**

7h-9h	<b>ACCUEIL</b>		<i>payant</i>
9h-10h30	<b>ACTIVITES</b> <i>Jeux de connaissance</i> <i>Exposition -Fruits de saison</i>		
10h30-11h	<b>RECREATION ET COLLATION</b>		<i>offerte</i>
11h-12h	<b>ACTIVITES</b> <b>ATELIER CUISINE</b> <i>Soupe de potiron</i>		
12h-13h	<b>REPAS</b>		<i>prévoir son casse-croûte</i>
13h-14h30	<b>ACTIVITES</b> <i>Bricolage récréatif</i> <i>sur le thème</i>		
14h30-15h	<b>RECREATION ET COLLATION</b>		<i>offerte</i>
15h-16h	<b>ACTIVITES</b> <i>Bricolage récréatif</i> <i>sur le thème</i>		
16h-18h	<b>ACCUEIL</b>		<i>payant</i>

### **COMMENT ÇA MARCHE ?**

**GRATUIT** pour la journée, seul l'accueil sera facturé  
au coût habituel de 0,75 € par 1 /2h.

Les inscriptions (obligatoires !) se font via une fiche en ligne sur le site Internet de la commune ([www.meix-devant-virton.be](http://www.meix-devant-virton.be)). Si vous n'avez pas Internet, des fiches d'inscriptions papier seront disponibles auprès des accueillant-e-s de votre établissement ou au guichet de l'administration communale (mais à remettre à la Commune !).

**Inscription : pour le mercredi 18 octobre 2017**

**ATTENTION : Prière de bien inscrire les enfants à l'accueil !**  
*Possibilité d'inscription à la demi-journée !*

En cas de désistement, veuillez prévenir Leyla Akin  
0484/430.588 ou par mail à [atlmeix@gmail.com](mailto:atlmeix@gmail.com).

#### **Paiement accueil**

L'Administration communale vous fera parvenir un formulaire de paiement que vous devrez régler par virement bancaire.

#### **Récupération de l'enfant**

Les parents viendront rechercher leur enfant à l'intérieur du local de l'accueil. Les enfants ne seront pas autorisés à attendre leurs parents sur le bord de la chaussée. Sauf autorisation écrite des parents, les enfants ne pourront retourner seuls à leur domicile.

#### **Interdits**

Les chewing-gums, chips, sodas, GSM, consoles de jeux et lecteurs MP3 et tout autre objet de valeur ne sont pas autorisés. (Ce pour une raison d'hygiène, de santé et d'équité entre les enfants).

#### **Droit à l'image**

Les parents autorisent à capter et à diffuser sur tous supports (internet, presse) et en tous formats l'image de leur(s) enfant(s) dans le cadre de ces activités. Il peut, néanmoins, s'y opposer sur demande écrite.

**Merci de votre compréhension !**